Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_142-DE

DC_2026_142

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 23 AVRIL 2026

Secrétaire de séance : Monsieur DOUABIN Stéphane

Nombre de conseillers en exercice : 75 Présents : 62 Votants (dont 9 pouvoirs) : 71	L'an deux mille vingt six, le vingt trois avril le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 17/04/2026

Etaient présents :
Françoise GESLAND - ARGENTRE DU PLESSIS,Pierrick GENDRY - ARGENTRE DU PLESSIS,Martine VERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Joël FRIN - ARGENTRE DU PLESSIS,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Mickaël LEFEUVRE - BREAL SOUS VITRE,Joseph NEVEU - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Arnaud DUPUIS - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Christelle AVERLAND-SCHMITT - CHATEAUBOURG,Eric QUIVIGER - CHATEAUBOURG,André BOUTHEMY - CORNILLE,Magali BUDOR - DOMAGNE,Alexandre BODIN - DOMALAIN,Patricia MARSOLLIER - DROUGES,Michel ERRARD - ERBREE,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Roland LE DROFF - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Antoine GEFFRAY - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Olivier DESPREZ - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Serge BERGER - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Chrsitelle HALLET - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Jean-Yves LEBLANC - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Patrick GUEGUIN - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Sophie HUNAULT - MOUSSE,Yves COLAS - MOUTIERS,Frédéric MARTIN - POCE LES BOIS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Vincent SINOQUET - ST DIDIER,Myriam ALEXANDRE - ST GERMAIN DU PINEL,Philippe JEULAND - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Aurélie BOUVET ADAM - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Laurence DELAUNAY - VISSEICHE,Pierre LEONARDI - VITRE,Paul LAPAUSE - VITRE,Lionel LE MIGNANT - VITRE,Pauline SEGRETAIN - VITRE,Sophie MARQUANT - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Philippe MAIGNAN - VITRE,Carine GERMOND - ,Patrick PLANCHET - ,Erwann ROUGIER - VITRE

Ont donné pouvoir :
Jean-Marc MAILLARD donne pouvoir à Magali BUDOR,Marie-Louise BERHAULT donne pouvoir à Jean-Luc DELAUNAY,Karine MOREL donne pouvoir à Patricia MARSOLLIER,Christine HEUDE donne pouvoir à Patrick PLANCHET,Alexandra LEMERCIER donne pouvoir à Paul LAPAUSE,Fabien LAMIRE donne pouvoir à Pierre LEONARDI,Freddy ANDRIEUX BIZEL donne pouvoir à Carine GERMOND,Anne BRIDEL donne pouvoir à Sophie MARQUANT,Nadège LE FLOCH donne pouvoir à Erwann ROUGIER

Etaient absents :
Elisabeth CARRE,Hubert DESBLES,Jean-Luc DUVEL,Thierry PIGEON

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_142-DE

DC_2026_142

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 23 AVRIL 2026

- Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) : Désignation des membres élus du comité de pilotage territorial

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 20 mars 2026 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;
Vu les délibérations de l'assemblée Départementale en date des 23 juin 2022 et du 29 septembre 2022 mettant en place le dispositif du « Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) » de 4ème génération et de ses modalités, notamment désignant un comité de pilotage territorial ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en place un comité de pilotage territorial pour le Contrat Départemental de Solidarité Territorial 2023 - 2027 (CDST) ;

Considérant que le comité de pilotage territorial est constitué a minima de la communauté d'agglomération, Vitré Communauté et de représentants du Département, notamment les conseillers départementaux et les élus départementaux référents du territoire ;

Considérant que le rôle du comité de pilotage est de participer à l'élaboration et au suivi régulier du contrat dans son intégralité. Plus spécifiquement pour le volet Investissement et Fonctionnement, il propose chaque année une programmation établie à partir de l'ensemble des demandes reçues et émet un avis. Dans ce cadre, le comité de pilotage est chargé de définir le montant et/ou le taux de subvention dont pourrait bénéficier chaque projet ;

Considérant qu'il appartient à Vitré Communauté de désigner quatre représentants pour ce comité de pilotage ;

Considérant les candidatures suivantes :
- Monsieur Stéphane DOUABIN
- Madame Elisabeth BRUN
- Monsieur Yannick FOUET
- Madame Marie-Christine MORICE

Il vous est proposé de désigner Monsieur Stéphane DOUABIN, Madame Elisabeth BRUN, Monsieur Yannick FOUET et Madame Marie-Christine MORICE, comme représentants de Vitré Communauté au Comité Départemental de Solidarité Social.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 71

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 71**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260430-DC_2026_142-DE

DC_2026_142

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par Teddy REGNIER
Président de Vitré Communauté
4 mai 2026

Le Secrétaire de séance,
Stéphane DOUABIN

Signé par Stephane DOUABIN
3e vice-président en charge des finances, de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et des contractualisations.
6 mai 2026

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.